
French underwater federation

L'An deux mille dix sept, le dix-huit février, à 14 heures trente, les Présidents de clubs et Gérants de Sociétés Commerciales Agréées affiliées à la F.F.E.S.S.M représentant le Comité Départemental des Alpes Maritimes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire puis Assemblée Générale Elective sur convocation de Monsieur le Président du Comité Départemental conformément à notre Règlement Intérieur (RI) et statuts.

Ordre du jour :

➤ **14H30 /15h00 Enregistrement des mandats/Emargement**

- **Vérification des pouvoirs - feuille de présence - quorum**

➤ **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale 2015
- Rapport Moral du Président
- Rapport du Trésorier et Présentation des comptes
- Vote sur l'approbation des comptes 2016
- Vote pour le Quitus
- Vote Prévisionnel 2017
- Rapports et bilans des Présidents et responsables de commissions (approbation et Vote)

➤ **Ouverture de l'Assemblée Générale Elective**

Il est établi une feuille de présence en entrant en séance.

Invités

- Présents :

Monsieur Yann RUELLO CTS PACA

Monsieur Alex POLLINO Président Régional du Comité Côte d'Azur

Monsieur le Dr Frédéric DI MEGLIO, Secrétaire Nationale, représentant Monsieur Jean Louis BLANCHARD Président National de la FFESSM

Au regard des directives Nationales et de la liste d'émargement concernant les millièmes de voix attribués aux clubs et aux SCA ainsi de la liste des clubs et SCA à jour du paiement des cotisations départementales pour le décompte des voix (rt.11.1.9 vote et article VII décompte des voix), les clubs totalisent 103 000 millièmes de voix, les SCA 12 550 millièmes de voix, à cela se rajoute les sections de Plongée France pour 10.000 millièmes de voix, soit un total de 125 550 millièmes de voix. Le quorum pour l'AGO est de 25% pour ces assemblées c'est-à-dire 31 387 millièmes de voix.

A quatorze heures quarante-cinq, après avoir vérifié les feuilles de présence et les mandats de délégué officiel, le bureau constate que le total des voix présentes ou représentées est de 81 106 millièmes de voix soit, 64,6%. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut donc valablement délibérer.

Le Président Bernard GAUTHIER ouvre l'Assemblée Générale selon l'article 21 titre VI des statuts et suivant le titre II section 16.

Clubs et SCA présents et représentés (tableau)

0506007 CLUB MOANA	05060216 IBM SOPHIE	05060339A PLONGEE France APNEE
05060133 CLUB DE PLONGEE THOMSON	05060228 ASSOCIATION PLONGEE D' ANTIBES	05060339AP PLONGEE France ANTHIAS PLONGEE
05060139 STADE LAURENTIN PLONGEE	05060240 ALPHA PLONGEE	05060339DA PLONGEE France DIVING ATTITUDE
05060156 PLONGEE CLUB NAUSICAA	05060277 CLUB BLEU NEPTUNE	05060339MOR PLONGEE France LA MORENA
05060165 LA PALANQUEE 06	0506027 C EASY DIVE	05060339MW PLONGEE France MW PLONGEE
05060166 ANTIBES SUBAQUATIQUE AZUR	05060292 BLEU PLONGEE ANTIBES	05060339OM PLONGEE France OK MALDIVES
05060201 CSAG GENDARMERIE	05060329 ORCA CLUB	0506354 NEMO PLONGEE
05060210 AQUA SCIENCES UNSA	05060338 AQUA DIVE NIKAIA	05060363 ESTEREL PLONGEE
05060371 CAP PLONGEE	05060398 INASS	0506339F PLONGEE FRANCE ANTIBES
05060411 THE HELLS DIVERS	05060414 LES BULLES BLEUES DE NICE	0506053C EURL LE NAUTILE
0506087 C CIP	05060400 PLONGEE AIGLE NAUTIQUE	0506112C SUBVISION PLONGEE
		0506095C BEE FREE TO DIVE

1. Approbation du dernier PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 20 février 2016.

Le compte rendu de l'Assemblée générale 2015 est approuvé à l'unanimité par les clubs et SCA présents et représentés.

2. Rapport Moral du Président

Monsieur le Président National
Monsieur le Secrétaire National
Monsieur le Président Régional Côte d'AZUR
Monsieur le Conseiller Technique Sportif

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs et Gérants de SCA

Cher(e)s Ami (e)s

Parmi tous les événements qui rythment la vie fédérale, l'assemblée générale annuelle est un moment fort. C'est l'occasion de nous réunir c'est-à-dire nos soixante-quinze structures (55 clubs et 20 SCA) représentant plus 4100 Licenciés. (+ 500 licences). L'Assemblée Générale est l'occasion de rassembler notre grande famille associative et commerciale du comité départemental des Alpes Maritimes.

J'ai une pensée particulière pour notre ami Vincent AYOT (Miramar plongée) qui pour raisons de santé très graves a dû arrêter l'activité de son club et professionnelle. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et plein de courage à son papa et sa maman. Une pensée aussi à ceux qui nous ont quittés durant l'année, Raymond LEFEVRE et Joël DUPUY.

Dans le cadre du rapport moral du Président, il me revient le plaisir de vous rendre compte des actions départementales menées durant l'année et surtout sur les mandats successifs qui nous ont été confiés avec mon équipe depuis plusieurs années. Vous apprécierez- vous-même les résultats durant plus de trois mandats et demi passés.

Nous sommes le seul Codep, semble-t-il à être propriétaire de notre siège social (2013). Ce projet n'a pas été facile à le réaliser et c'est essentiellement grâce à vous mais il est vrai, il nous a fallu du temps !

- Des Actions qui ont été menées dans le but de promouvoir et développer la plongée sous toutes ses formes et ses annexes « plongée enfants - handi - permis bateau – organisation pour nos co-citoyens de manifestations de secourisme avec enseignement et apprentissage des gestes qui sauvent (attentats de Paris, Nice, Berlin) etc ... »
- Actions de gérer et développer toutes les disciplines.
- Défendre les libertés pour nos de clubs

Ce rapport moral du « président » sera pour ma part le dernier qui fera référence à plus de 3 mandat ½. C'est avec envie et passion que j'ai rempli mon rôle de président.

Comme vous le savez toutes et tous, un président seul n'est rien, c'est bien grâce à une équipe fidèle que votre comité a réalisé durant ces mandatures autant de projets qui ont vu le jour dont le principal a bien été l'achat de votre Centre de Formation à Golfe Juan avec tous ces équipements- Salles de cours - de conférence - matériel de plongée enfant- TIV Air - O2 – vidéo projecteur – écran - une mini station de gonflage etc.... et ce, sans aucun crédit, grâce aux dossiers de subvention bien menés !

Aujourd'hui, vous avez tous entendu plus ou moins qu'une fusion régionale PACA était en cours. Pour cela deux sites existent sur le net : *Plongée Sport paca* et *Plongée paca*.

Sur la future région PACA - les enjeux Régionaux et Nationaux essentiellement, organiseront demain, par une politique fédérale, un agencement qui impliquera directement votre fonctionnement futur !

Espérant seulement que notre Comité Départemental en sortira grandi de cette fusion avec plus de possibilités, des missions de proximités au service de vos structures et de vos adhérents car c'est bien là, notre mission première pour un CODEP est d'être proche de ses clubs et de ses adhérents. Je pense que les Comités départementaux de la nouvelle région Paca (les codeps 04-05-06-13-83- 84) seront impliqués directement dans la réflexion de la nouvelle région à venir. Des réformes sont à mettre œuvre : Le traité de fusion et création de la région avant la fin d'année, des commissions régionales élargies, une seule CTR, un seul collège d'instructeurs agrandi, des réformes d'ordre financière, patrimoniales et bien sûr humaines, la réalité reste bien évidemment la base de notre vie fédérale c'est-à-dire « vous les Clubs » !

- Médailles :

Deux médailles de bronze sollicité par le CODEP06 ont été décernées lors de L' AG du club de la gendarmerie de Nice, un grand merci à sa présidente pour toutes ses actions .

- Actions :

Notre Assemblée générale « électorale » sera ensuite l'occasion de changer son comité directeur et son Président ainsi que les responsables de commissions.

Personnellement, au regard du contexte actuel, je ne souhaite plus me présenter à la tête du comité départemental 06 me réservant ainsi sur d'autres fonctions.

Vous avez tous compris, l'Assemblée générale est un moment fort qui permet à la fois de mieux informer les dirigeants de structures de plongée et faire bouger nos idées par rapport à nos autorités de tutelle, à moins de ne rien dire et de ne rien faire ?

Notre principale mission était :

- D'être à vos côtés et de vous représenter tant au niveau régional qu'au niveau national et de faire entendre vos voix, vos inquiétudes et vos projets.
- D'apporter une impulsion aux jeunes et de faire connaître notre activité fédérale comme nous l'avons fait dans l'arrière-pays Niçois - St Martin Vésubie en classe primaire – ou au Collège de Mouan Sartoux, avec une classe de 4ème sur un projet pédagogique.
- Participer aux actions grand public « aux gestes qui sauvent » sollicitées par le Mr Préfet de A.M aux Etablissements décathlon Antibes avec lequel nous avons signé un partenariat, qu'il me soit permis de remercier les bénévoles et clubs qui se sont impliqués à nos côtés sur l'ensemble de nos projets et manifestations (Antibes Subaquatique Azur - Télémaque plongée)
- L'emploi par les aides aux clubs, la professionnalisation comme levier de développement, L'insertion et l'aménagement du territoire (4 Bouées) cap d'Antibes-(Cinq) Roquebrune cap Martin – (5 bouées) les Iles de Lérins
- Les formations techniques étaient aussi des priorités pour notre comité, malheureusement bien souvent limité volontairement dans ses actions !
- Mais également l'étude et la découverte du monde marin, nous devons avoir en permanence le souci de créer une synergie positive à l'intérieur de notre codep - la Fédération - les institutionnels - DDCS 06 - Conseil Départemental - CROS - CDOS - Clubs - etc
- La mutualisation de nos outils devait être une réflexion constante, clubs, comités, administrations. Elle témoigne de la qualité de nos échanges et du travail effectué lors de ces dernières années avec la DDCS 06 ;
- Information lors de nos réunions annuelles, sur la prévention d'accidents de plongée, l'organisation des visites du caisson hyperbare ouvert à toutes et à tous.

Pour tous ces sujets, je veux remercier Mr Directeur DDCS 06 Mr Frédéric ROUSSEL, ses adjoints Mr Philippe BARBET et Madame Sylvie DOLLE, le Dr KAUERS, Dr Carl WILLEM et son équipe du caisson hyperbare, le CROSSMED, le SAMU 83 et 06, notre CTS Yann RUELLO et tant d'autres.

Après mon intervention, le rapport financier vous sera présenté par notre trésorier André. Il exposera le bilan financier écoulé et prévisionnel en séance afin de faire face aux enjeux des prochaines années - bilan qui reflète aujourd'hui de sa bonne gestion dû à son très bon résultat. Le travail fédéral sera particulièrement mis en avant au travers des rapports des présidents ou responsables de commissions qui interviendront. Ceux-ci feront la synthèse de leurs actions durant le dernier exercice. Chaque club ou SCA avait également la possibilité de questionner le bureau directeur sur un point précis à travers la séance de réponse aux questions écrites. Il n'est relevé aucune question.

Un compte rendu vous sera également exposé par le représentant départemental des SCA Eric DALMASSO.

Je renouvelle, bien évidemment mes remerciements à mes collaboratrices et collaborateurs du travail effectué durant tant d'années.

2017 sera l'année olympiade et je souhaite de bons vœux aux membres qui reprendront la direction du CODEP06

Certains clubs vont être renouvelés eux-aussi cette année, à ceux qui ont décidé d'arrêter, je veux leur exprimer ma gratitude et mes remerciements d'avoir été à mes côtés durant toutes ces années.

- Vote :

Le rapport moral du Président est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Prises de paroles des invités :

- Le Président Régional POLLINO Alex

Il ne sera pas évoqué d'éléments de la fusion PACA qui est une fusion exclusive des deux comités régionaux, et sera fait un rappel de bons moments fédéraux en concertation avec les deux comités Départementaux : AG nationales, Journées baptêmes, Méditerranée, achat du centre de formation de Golf Juan avec des fonds départementaux et régionaux, manifestations sportives diverses.

Bernard GAUTHIER est félicité pour la gestion rigoureuse du CODEP06. La future équipe qui sera élue à la fin de l'AGE, est accueillie avec plaisir.

En conclusion, si une page se tourne ce n'est pas pour autant que le livre se ferme.

- Le Secrétaire Général National DI MEGLIO Frédéric

Il transmet les salutations tant du Président national que de la fédération. Leur présence dans des AG départementales permet d'être au cœur de la réalité de terrain. Il félicite la grande représentativité avec un quorum largement dépassé plus de 64%. Il explique qu'une fédération repose sur la force de ses disciplines sportives avec certaines qui, comme l'apnée et la plongée sportive en piscine, émergent, ce qu'il convient de soutenir. D'autres culturelles, avec la biologie, témoignent avec beaucoup d'actions dédiées aux enfants et au développement durable, du partenariat avec le gouvernement.

Remerciements sont adressés à Bernard Gauthier qui par son charisme a su emmener une équipe, étant précisé qu'un CODEP est une entité qui développe à la fois l'humain et la vie.

- Le Conseiller Technique Sportif, Yann RUELLO

La campagne du CNDS va débiter pour les demandes à partir du 28 février et les documents sont déjà en ligne.

Des changements concernant les demandes qui seront dématérialisés par le site subvention accessible à partir du 28/02/17

Maximum 1500€ par action, un club pouvant se positionner sur deux actions et un comité sur 4 actions.

Réunions : 27, février, 4 et 12 mars 2017

Championnats régionaux PACA de nage avec palmes, les 11 et 12 juin 2017 Nice. L'organisation sera plus compliquée du fait du plan de sécurité imposé par la Préfecture suite aux attentats. Appel est fait aux bénévoles et bonnes volontés pour aider à l'organisation.

4. Rapport Financier et présentation des comptes - André RAUCH (trésorier)

- *Rapport* : Situation comptable 2016

Une année positive. Le budget prévisionnel 2016 a été respecté.

Les recettes s'élèvent à 26 519 € pour 2016 elles étaient de 21 342 € pour 2015.

Les dépenses sont de 22 664 € pour 2016 elles étaient de 22 840 € pour 2015.

Soit un petit résultat positif de 3 855€

Les points principaux :

- 7000 € de subvention.
- Il est relevé une augmentation des licences, et des stages organisés par le CODEP (secourisme au regard des événements dramatiques passés), mais il est à déplorer une diminution des formations techniques.

A la fin de l'exercice comptable, le 31 décembre 2106 il resté sur les comptes bancaire 62772,22 €
Soit 45 441,32 € sur le compte courant, et 17 330,90 € sur le comte épargne.
Précision supplémentaire : Le compte épargne ne rapporte plus grand chose.

Cette année a été pour moi la dernière, j'ai passé douze ans parmi vous en tant que trésorier avec le plaisir d'avoir côtoyé des personnes formidables qui avaient l'envie de faire avancer les diverses activités proposées par notre fédération. Je reste à disposition du futur trésorier pour le passage des papiers et pour d'éventuelles questions.

Vote de l'approbation des comptes :

➔ Rapport financier adopté à l'unanimité des clubs et SCA présents et représentés.

Vote pour le quitus (gestion) par l'assemblée :

➔ Quitus adopté à l'unanimité des clubs et SCA présents et représentés.

- Présentation du prévisionnel 2017 :

Pour ne pas pénaliser le futur Comité sur des questions de lignes budgétaires, il sera fait état d'un prévisionnel global des dépenses et des recettes, au futur Comité de faire la répartition au plus juste.

Recettes : 24 000 €

Dépenses : 24 000 €

Vote du budget prévisionnel :

➔ Prévisionnel 2017 adopté à l'unanimité des Clubs et SCA présents et représentés.

5. Présentation des candidats

En vue des élections, chaque candidat a été invité à se présenter devant l'assemblée réunie. Se présentaient aux élections du Comité Directeur :

BACCIOCHI BERNARD

CAVALIN PHILIPPE

FERRETTI JEAN LOU

GOURDET SEBASTIEN

LAMBLARD YVES

MANCINI THOMAS

NEMOZ MAUD

NORBERT RODRIGUEZ

POIRIER GREGORY

PONTY ALAIN

RIONDY BENOIT

ROUX BERNARD

SABATIER MICHEL

VASSEUR SOPHIE

WILLEM CARL

Commissions :

LAN JEROME : Apnée

TASSY Vincent: Biologie

6. Commissions : Rapports et bilans des responsables de commissions, approbation bilan et Vote.

➤ **Section Secourisme 06 – Norbert RODRIGUEZ –**

○ *Bilan 2016*

Participation diverses :

- Journées préfectorales sur les gestes qui sauvent, et suite aux attentats.
- Deux formations enfants au PSC1
- Participation compétition nage avec palmes
- Absence de RIFAP

○ *Prévisionnel 2016*

Prévisionnel 2016

Demande de formation d'Antéor :

Une seule contrainte : Il est précisé que selon les textes, il faut que la région délègue aux formateurs au niveau départemental un agrément préfectoral de formation secourisme. Cette équipe pédagogique peut former les Antéor. Il est précisé que la compétence Antéor est aussi accessible par équivalence.

➤ **Audio-visuelle – Valérie FERRETTI – Excusée-**

Pas de rapport, pas de vote.

➤ **Archéologie - Stéphane MORABITO -**

○ *Bilan 2016*

L'année 2016 a marqué l'achèvement par l'équipe Métropole NCA - Institut Niçois d'Archéologie Subaquatique et Sous-marine (INASS - FFESSM) de deux années de recherches sur le site des casinos de la Jetée-Promenade, établissements emblématiques de Nice à la charnière des XIX^e – XX^e s. Le littoral niçois n'est pas le seul des Alpes-Maritimes à avoir connu cette année des opérations sous-marines validées par le Ministère de la Culture.

❖ **Opérations sous-marines au large des Alpes-Maritimes**

La cellule archéologie sous-marine du service archéologie de Nice Côte d'Azur, en partenariat avec l'Institut Niçois d'Archéologie Subaquatique et Sous-marine (INASS - FFESSM), a mené sa seconde année d'étude sur les vestiges des casinos de la Jetée-Promenade (responsable scientifique : S. Morabito – SANCA). Deux campagnes ont eu lieu sur le site en 2016, la première du 9 au 14 mai et la seconde du 3 au 14 octobre 2016, rassemblant au total une quinzaine de plongeurs de notre fédération ayant un classement hyperbare B.

Les campagnes 2016 se sont concentrées sur la réalisation de sondages dans différentes zones du site afin de mettre en évidence des vestiges liés au premier des casinos, détruit par un incendie le 4 avril 1883, quelques jours avant son inauguration officielle. De nombreux éléments de cet établissement ont été retrouvés, permettant de répondre positivement à notre problématique de départ.

Les opérations archéologiques ont été accompagnées d'une étude documentaire menée par Jean-Paul Potron (bibliothécaire – Service du Patrimoine – Ville de Nice) sur le passé du second casino, offrant sur les années 2015-2016 une synthèse riche sur l'histoire de ces établissements.

L'année 2016 a marqué également le retour du navire de recherche du DRASSM, l'André Malraux, au large de nos côtes, afin de mener des opérations pour la carte archéologique maritime nationale. Ces travaux ont mené nos collègues du ministère au large de Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Monaco.

Du côté de la rade de Villefranche-sur-Mer, l'équipe d'Anao (fédération monégasque) a poursuivi ces prospections dans le dernier trimestre 2016, en se consacrant aux vestiges de la VI^e flotte américaine.

❖ Conférences

Une conférence ayant pour thème l'archéologie sous-marine a été réalisée le 13 décembre 2016 à l'attention des professeurs d'histoire et de langues régionales de l'académie de Nice. Il s'agissait d'expliquer cette discipline dans une présentation généraliste de l'archéologie sous-marine en France et dans les Alpes-Maritimes.

❖ Médias

Nos deux campagnes sur le site des casinos ont donné lieu à une importante retombée médiatique dans les journaux locaux, à des reportages sur FR3 Nice et Nice Azur TV et une présentation à France Bleue Azur.

❖ Publications

Deux articles concernant nos travaux sur la jetée Saint-Lambert, plus ancien aménagement portuaire actuellement connu pour Nice, ont été publiés en fin d'année 2016, l'un dans la revue d'archéologie locale niçoise ARCHEAM, et l'autre dans les colonnes des Cahiers d'Archéologie Subaquatique, dirigés par Jean-Pierre Joncheray.

○ Projets 2017

L'année 2017 sera consacrée à la reprise des prospections sous-marines au large de la baie des Anges, en s'appuyant sur des levés bathymétriques de précision pratiqués par la Métropole Nice Côte d'Azur ainsi qu'au lancement d'un travail pluriannuel sur la rade de Villefranche-sur-Mer, volet terrestre et volet maritime confondus, sous la direction du service d'archéologie Nice Côte d'Azur. Les opérations sous-marines seront de nouveau menées en partenariat avec l'Institut Niçois d'Archéologie Subaquatique et Sous-marine (INASS).

○ Vote :

Rapport adopté à l'unanimité des clubs et SCA présents et représentés.

➤ **Commission Apnée - Jérôme LAN -**

○ Bilan 2016

- ❖ Stage initial Mef1 au centre de formation de Golfe Juan avec la participation de formateurs issus de 3 structures FFESSM du département : Befree2Dive, Chango Diving, le NUC ;
- ❖ Formation RIFAA au sein du centre de formation du CODEP 06 à Golfe Juan et dans d'autres structures ;
- ❖ Stage initial et examen final Initiateur Chango Diving à Villefranche/Mer ;
- ❖ (National) championnat de France poids constant (apnée verticale) à Nice : Avec une participation active de club du 06 et de nombreux licenciés en qualité d'apneistes de sécurité, juges, bénévoles et compétiteurs.

○ Projets 2017

- ❖ Stages initial Mef1+ Initiateur en avril Chango Avril Villefranche/Mer
- ❖ Stages Initial Mef1 en Juin BeFree2Dive
- ❖ Examens Mef1 date à fixer
- ❖ Formations RIFAA
- ❖ Formations A4

○ Vote :

Rapport adopté à l'unanimité des clubs et SCA présents et représentés.

➤ **Commission Environnement et Biologie – Maud NEMOZ -**

○ *Bilan 2016*

- Stages diplômants de plongeurs et formateurs : 3
- Autres actions
 - Une journée encadrants techniques (13/03/16) 15 participants répartis sur 6 clubs et SCA
 - Deux initiations auprès des clubs avec une soirée de cours et une plongée
 - Journée sur le thème du plancton en juillet 2016 (9 participants représentant 4 clubs)
 - Rassemblement bi annuel (mai et novembre) avec une réunion de préparation et une plongée.
 - Parution : Article dans subaqua retraçant l'ensemble des activités

○ *Projets 2017*

- Stages diplômants en cours (début septembre 2016 et fin en juin 2017)
- PB1, PB2 et un FB1
- Stage national des formateurs bio annuel

○ *Vote :*

Rapport adopté à l'unanimité des clubs et SCA présents et représentés.

➤ **Médecine – Dr Henri KOLECKAR - absent**

Aucun rapport, pas de vote

➤ **Nage avec palmes – Camille BOURON – Excusée**

Pas de rapport, pas de vote

➤ **Technique – Sébastien GOURDET –**

○ *Bilan 2016*

Sébastien GOURDET étant excusé car en déplacement, Jean Lou FERRETTI, Au nom de sa neutralité, a accepté de lire ce rapport, rappelant en préambule que fédérer c'est tous œuvrer dans un même but.

Lecture du rapport :

« Le rapport de la commission technique pour l'année 2016 sera très bref : En effet, l'année dernière, nous avons proposé de mettre en place une formation initiale d'initiateur ainsi qu'une formation initiale de MF1, s'il y avait de la demande en ce sens.

La commission technique départementale s'est retrouvée avec une faible activité à l'issue des tensions récurrentes entre le président de CODEP d'une part, le président de CTR et la plupart des instructeurs, d'autre part. En effet, celui-ci aurait souhaité avoir la main mise sur l'organisation des stages et examens régionaux dévolus à la CTR (constitution des jurys, présence de membres du comité directeur départemental sur les examens, acceptation d'observateur sur des examens sans l'accord du président de CTR ou de son délégué, etc..). Il est à rappeler que dans tous les stages et examens régionaux organisés sous le label "CODEP 06", le Codep n'a jamais été délégataire de la région : son rôle est donc d'offrir une opportunité à ses clubs, via son apport logistique uniquement.

Cette situation m'a conduit à mettre la commission technique en sommeil. Il a également été décidé, dans le même temps, que la CTR n'accorderait plus de mise en place d'examens tant que les relations avec notre président de CODEP, ne se seraient pas arrangées. A noter que la formation initiale MF1 n'a pas été mise en place faute de candidats, et non du fait de cette situation.

Nous avons cependant organisé un examen initiateur en juin, où l'ensemble des candidats ont été reçus.

○ *Projets 2017*

Pour 2017, et en fonction de l'équipe qui sera élue, nous avons prévu le programme suivant :

- 04 et 05/03 : Stage TIV
- 10, 17 et 18/06 : stage TSI
- 17 et 18/06 : Stage initial Initiateur
- Début de l'été : appel à candidatures (moniteurs et candidats) pour des formations longues durées sur la saison 2017 / 2018 (prépa N4 et formations MF1)
- 07/10 : Examen initiateur
- 11, 12, 18, 19, 25 et 26/11 : Stage initial MF1
- A partir d'octobre :
- * Formation théorique N4 (1 séance toutes les 2 semaines)
- * Séances pédagogiques pour les stagiaires MF1 en cours de formation (1 journée par mois)

Bien entendu, ces formations et examens ne pourront être réalisés que sous les conditions suivantes :

- Présence de suffisamment de candidats
- Rétablissement de bonnes relations entre le futur président de CODEP et la CTR
- Accord de la CTR en ce qui concerne les dispositifs sous sa responsabilité

Réponse de Bernard GAUTHIER :

Le Président Bernard GAUTHIER confirme qu'il y a eu des tensions avec la CTR, dès le début lors d'une AG régionale, du fait tant d'un manque d'explications à la mise en place d'un logiciel informatique imposé par la CTR aux structures et moniteurs, que de propos calomnieux de la part de son responsable, qui ont obligé le comité départemental à mettre en place un conseil de discipline pour palier aux problèmes naissants.

Il est aussi apparu des désaccords, notamment au regard de la présence d'observateurs (CODEP et non de la CTR) qui a pu choquer des instructeurs lors d'examens. Bernard GAUTHIER s'annonçait lui-même choqué tant par la présence de 16 examinateurs lors d'un examen MF1 sur Nice pour deux candidats que par l'interdiction (écrite) imposée par le président de la CTR au président du CODEP de ne plus accorder des examens techniques au profit des licenciés du 06.

Il est reconnu par Grégory Poirier (délégué des instructeurs) que si au niveau départemental, il y a eu des tensions, au niveau régional, l'absence de lien de subordination autorisait des relations non conflictuelles. Il est toutefois rappelé que c'est la CTR qui choisit le jury et ses observateurs.

Concernant le logiciel informatique, certes il n'était pas parfait, mais il avait le mérite d'exister et aujourd'hui ce moyen de communication apparaît pertinent aux instructeurs. Certes c'est un conflit de personnes, mais cela n'altère pas la qualité du travail de chacun.

○ *Vote :*

Contre : 5

- Esterel plongée
- Aqua Dive Nikaia
- Antibes Sub aquatique azur
- Plongée Aigle Nautique
- Association Plongée Antibes

Abstention : 1

- Club de la gendarmerie

➤ **Conseil Juridique – Alain PONTY -**
Pas de rapport, pas de vote.

➤ **Délégué des SCA – Eric DALMASSO –**
Les SCA sont impliquées dans la fédération et les relations sont apaisées.

Rôle des SCA :

Les SCA interviennent dans l'accueil et développement de la plongée. De plus, ils mettent à disposition des structures commerciales pour les clubs sans support de plongée.

Il est relevé une stabilité du nombre de SCA et des licences.

Au niveau national il est relevé une réalité accentuée, la fidélisation n'est pas au niveau 1, mais passerait principalement par l'achat de matériel. La primo licence apparaît effectivement une demi-mesure non seulement au niveau de la région mais aussi sur l'ensemble du territoire national.

Malgré les événements dramatiques de l'été, la fréquentation a été stable.

Il est constaté que les SCA sont attachées à la fédération. Mais il conviendrait de rester compétitif par rapport aux autres organismes de la plongée.

Il est relevé que la situation s'est assainie et apaisée entre les structures et les clubs. Cela aurait commencé à se normaliser quand les structures commerciales ont observé que les contrôles concernaient tout le monde (clubs et structures commerciales confondus).

○ *Vote :*

Le rapport est approuvé à l'unanimité des clubs et SCA présents et représentés

7. Divers :

Le premier club de rugby Sub vient de s'affilier à notre fédération. Il bénéficie maintenant d'un créneau tous les dimanches à la piscine Jean Médecin de 17h à 20h.

Fin 16h30 : Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire et ouverture de l'Assemblée Générale Elective

Ouverture de l'Assemblée Générale Elective :

Rappel de la liste des candidatures aux Elections du Comité Directeur du 18/02/17

BACCIOCHI BERNARD
CAVALIN PHILIPPE
FERRETTI JEAN LOU
GOURDET SEBASTIEN
LAMBLARD YVES
MANCINI THOMAS
NEMOZ MAUD
NORBERT RODRIGUEZ
POIRIER GREGORY
PONTY ALAIN
RIONDY BENOIT
ROUX BERNARD
SABATIER MICHEL
VASSEUR SOPHIE
WILLEM CARL

Candidature à la présidence :

FERRETTI Jean Lou

Candidatures aux Commissions :

Commission environnement et biologie : TASSY VINCENT

Commission apnée : LAN JEROME

Résultats du scrutin :

CANDIDAT	Nombre de voix
BACCIOCHI BERNARD	88
CAVALIN PHILIPPE	71
FERRETTI JEAN LOU	94
GOURDET SEBASTIEN	66
LAMBLARD YVES	60
MANCINI THOMAS	63
NEMOZ MAUD	49
NORBERT RODRIGUEZ	78
POIRIER GREGORY	79
PONTY ALAIN	77
RIONDY BENOIT	53
ROUX BERNARD	70
SABATIER MICHEL	66
VASSEUR SOPHIE	46
WILLEM CARL	95

Bulletin nul : 1

Selon ces résultats :

Sont élus:

WILLEM CARL (95)
FERRETTI JEAN LOU (94)
BACCIOCHI BERNARD (88)
POIRIER GREGORY (79)
NORBERT RODRIGUEZ (78)
PONTY ALAIN (77)
CAVALIN PHILIPPE (71)
ROUX BERNARD (70)
GOURDET SEBASTIEN (66)
SABATIER MICHEL (66)
MANCINI THOMAS (63)
LAMBLARD YVES (60)

Ne sont pas élus :

RIONDI Benoit (53)
NEMOZ Maud (49)
VASSEUR Sophie (46)

Remarque suite à l'annonce du scrutin :

Il est demandé de prendre en compte l'absence de représentation féminine.

A ce sujet le Président régional Alex POLLINO n'ayant pas d'information complémentaire c'est le Secrétaire Général FFESSM Frédéric DI MEGLIO qui propose de contacter le Directeur de la

Fédération Monsieur Jean Marc BRONNER afin d'apporter la décision finale en matière d'élection suivant la représentation des femmes dans les comités. (cf additif en fin de P.V.)

Suite à l'annonce des résultats Jean Lou FERRETTI a été proposé à la fonction de Président du CODEP06

Sur proposition du Président sortant Bernard GAUTHIER, le vote de l'assemblée à main levée a été accepté :

Vote

Contre : 2

Moana : 5 voix

Stade Laurentin : 3 voix

Abstentions : 0

Résultat :

Président du CODEP06 : Jean Lou Ferretti est élu.

Représentant des SCA nommé parmi les gérants des structures commerciales : DALMASSO Eric

Jean Lou FERRETTI remercie Bernard GAUTHIER pour le travail d'excellence réalisé par son Comité au cours de ses mandats successifs. Il remercie également chacun de s'être déplacé pour ce rendez-vous important de la vie de la fédération.

Clôture AGE : 17h30

PV établi sur 13 pages + 1 page
La secrétaire sortante du CODEP06
Valérie HUET

Additif au PV du 18 février 2017 AGE CODEP06

Mardi 21 février 2017,

Messieurs, chers Présidents,

Lors de l'AG du CODEP 06, ce samedi 18 février 2016 après-midi, dans le cadre des élections du nouveau comité directeur du CODEP pour l'olympiade par scrutin uninominal, avec 15 candidatures pour 12 postes, s'est posée au final une question juridique concernant les deux candidatures féminines qui n'avaient pas obtenu suffisamment de votes.

Fallait-il considérer ces candidatures comme des postes obligatoires réservés et donc indépendantes des résultats du vote, ce dans ce type de scrutin ?

Comme je m'y suis engagé lors de l'AG, en tant que Secrétaire Général de la FFESSM invité à cette AG, j'ai donc posé officiellement et rapidement cette question ce lundi 20 février, auprès de notre Directeur national FFESSM Mr Jean Marc Broner, pour étude de cette problématique avec éventuel relais si besoin vers la Commission Juridique de la FFESSM.

La réponse de notre Directeur national a été très précise, elle vous a été communiquée par mail ce jour en copie, en effet cette question qu'elle soit ou non stricto-sensu prévue par les statuts fédéraux, « dans la mesure où c'est une doctrine qui s'impose, quasi d'ordre public, dans tous les processus de votation nés des opérations électorales. La réponse est simple. Il s'agit de considérer la problématique de la représentation des femmes comme l'illustration de postes dits réservés... Il faut une représentation féminine comme il faut un médecin ». « Que dans le cadre

d'un scrutin de noms, les postes réservés sont pourvus en priorité, et ce quel que soit le résultat obtenu. »

De ce fait, les deux candidates féminines sont obligatoirement élues indépendamment des résultats du vote, Sophie Vasseur et Maud Nemoz. Le candidat médecin Carl Willem est obligatoirement élu.

Les neuf postes restants sur les douze postes sont attribués ensuite en fonction des résultats du vote de l'AG valablement constituée et délibérante du 18 février.

Je remercie ainsi l'ancien Président et le nouveau Président du CODEP d'intégrer ce mode opératoire aux résultats de l'AG électorale et au compte rendu de cette AG.

Vous priez aussi d'informer en commun vos clubs de la réponse officielle de la Direction nationale à votre problématique soulevée. Vous priez aussi d'informer tous les candidates et candidats.

Veillez recevoir chers Présidents ici toutes mes meilleures et amicales salutations.

Frédéric Di Méglio
Secrétaire Général FFESSM

Au regard de cette mesure vis-à-vis des « postes réservés » femmes et médecin, ci-après la nouvelle liste des élus pour le nouveau comité directeur du Comité départemental des Alpes Maritimes FFESSM.

Un grand merci au Directeur de la FFESSM ainsi qu'à notre invité pour son investissement envers notre département, le Docteur Frédéric DI MEGLIO Secrétaire Général FFESSM

Sont élus :

WILLEM CARL	(95)	poste Médecin
FERRETTI JEAN LOU	(94)	
BACCIOCHI BERNARD	(88)	
POIRIER GREGORY	(79)	
NORBERT RODRIGUEZ	(78)	
PONTY ALAIN	(77)	
CAVALIN PHILIPPE	(71)	
ROUX BERNARD	(70)	
GOURDET SEBASTIEN	(66)	
SABATIER MICHEL	(66)	

NEMOZ Maud	(49)	poste réservé	Femme
VASSEUR Sophie	(46)	poste réservé	Femme
XXXXXXXXXXXXXXXX		poste gelé	Femme jusqu'à N+1

Ne sont pas élus :

MANCINI THOMAS (63)
LAMBLARD YVES (60)
RIONDI Benoit (53)

Le Président sortant Bernard GAUTHIER